


Avis 1

Le Conseil salue la qualité et l'importance des travaux du **groupe de travail sur le microcrédit**. La commission demande une consultation des membres du groupe de travail sur l'aménagement du seuil du microcrédit professionnel proposé par la Banque de France.


Il prend note avec satisfaction de la mise en place d'une collecte d'informations sur le microcrédit par la Banque de France, tenant compte des informations disponibles dans les organismes de garantie. Il sera particulièrement attentif aux possibilités d'analyse des entreprises bénéficiaires du microcrédit, notamment de leur pérennité, à l'aide de l'enquête Sine ou d'enquêtes spécifiques.

Description de l'opération	Consultation des membres du groupe de travail sur l'aménagement du seuil du microcrédit professionnel proposé par la Banque de France.
Service(s) responsables du suivi	Président du groupe de travail (M. Valentin)
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Commentaire sur l'état d'avancement. Si non réalisée, pourquoi ?	Cette consultation a eu lieu avant la publication du rapport définitif sur le microcrédit. L'aménagement proposé par la Banque de France a été adopté.

Avis 2

Le conseil se félicite de la mise en place, à l'horizon de septembre 2011, du **groupe de travail sur les statistiques bancaires par « lignes de métiers »** qui fait suite aux recommandations du rapport sur les groupes financiers.


Il demande la présentation de l'avancement des travaux régulièrement, à chaque réunion de la commission.

Description de l'opération	Présentation régulière des travaux du groupe de travail sur les lignes de métiers bancaires
Service(s) responsables du suivi	Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Commentaire sur l'état d'avancement. Si non réalisée, pourquoi ?	Cette présentation a eu lieu au sein du Bureau du Cnis. Le rapport a été publié en juin 2012.

Avis 3

Le Conseil salue l'ampleur des travaux menés par la Banque de France au titre du développement des **statistiques sur le secteur des assurances**. Il attend avec intérêt la publication d'un nouveau « stat info » sur ce secteur en 2011 et la mise à disposition par la BCE de données agrégées pour la zone euro à partir de juin 2011.

Il prend note de la perspective de nouvelles statistiques harmonisées qui pourront être établies notamment, mais pas seulement, à partir du reporting « solvabilité 2 » auquel seront assujetties les entreprises d'assurance à compter du début 2013.


Description de l'opération	Nouvelles statistiques harmonisées au niveau européen sur le secteur des assurances
Service(s) responsables du suivi	Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Commentaire sur l'état d'avancement. Si non réalisée, pourquoi ?	
Date prévue des premiers résultats	Le 1 ^{er} Stat-Info Assurances a été publié en février 2012 sur les données du 3 ^e trimestre 2011. Parution trimestrielle intervenant le 4 ^e mois suivant l'échéance considérée.

Avis 4

Le Conseil a pris bonne note des **statistiques de surendettement** disponibles à la Banque de France.

Il demande que ces statistiques soient à nouveau régulièrement déclinées selon les régions et départements et mises à disposition sur le site internet de la Banque de France.

Il souhaite qu'une réflexion soit engagée sur la possibilité de mettre en place un fichier de données auquel pourraient accéder les chercheurs, dans le respect des règles de sécurité, de confidentialité et de secrets, statistique et bancaire.

Description de l'opération	Statistiques de surendettement régulièrement déclinées selon les régions et départements et mises à disposition sur le site internet de la Banque de France.
Service(s) responsables du suivi	Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Commentaire sur l'état d'avancement. Si non réalisée, pourquoi ?	La « loi Lagarde » du 1 ^{er} juillet 2010 sur le crédit à la consommation a obligé la Banque de France à refondre un certain nombre des statistiques de surendettement et à suspendre provisoirement, dans cette attente, la déclinaison de ces statistiques aux échelons départemental et régional.
Date prévue des premiers résultats	Aujourd'hui, cette déclinaison, de nouveau disponible, est communiquée annuellement aux membres des commissions à l'occasion de l'élaboration de leur rapport d'activité. Ces rapports et les statistiques correspondantes seront prochainement mis en ligne sur le site Internet de la Banque de France en y incluant des ventilations supplémentaires par rapport aux données publiées antérieurement.


Avis 5

Le Conseil note avec satisfaction l'existence de données sur les **rémunérations bancaires et les bonus**, et la possibilité de les comparer avec celles du secteur non financier.

RAS


Avis 6 (suivi des avis 2011)

Le Conseil demande à être tenu au courant des suites données aux travaux en cours sur les **risques systémiques** et des possibilités de diffusion publique associées à ces travaux.

Description de l'opération	Suites données aux travaux en cours sur les risques systémiques et des possibilités de diffusion publique associées à ces travaux.
Service(s) responsables du suivi	Banque de France et Autorité de Contrôle Prudentiel
Réalisée, en cours, ou non ?	Oui, en ce qui concerne la mise en œuvre de stress tests « bottom-up » par l'ACP, 
Commentaire sur l'état d'avancement. Si non réalisée, pourquoi ?	D'autres travaux sont en cours (développement de l'infrastructure de stress tests « top-down », exercice européen avec l'ESRB
Date prévue des premiers résultats	Publication attendue avant la fin de l'année 2012 dans le cadre du Programme d'Evaluation du Système Financier par le FMI; travaux de recherche sur les réseaux bancaires à paraître dans une revue académique (JC Héam, C. Gourieroux et A. Monfort)..

Avis7 (suivi des avis 2011)

Le Conseil souhaite qu'une expertise soit effectuée sur les **statistiques d'emploi et de rémunération** dans le secteur bancaire disponibles auprès de différents producteurs.

Description de l'opération	Expertise sur les statistiques d'emploi et de rémunération dans le secteur bancaire disponibles auprès de différents producteurs.
Service(s) responsables du suivi	Insee ?
Réalisée, en cours, ou non ?	Non 
Commentaire sur l'état d'avancement. Si non réalisée, pourquoi ?	Pas de moyens disponibles.
Date prévue des premiers résultats	

Avis 8

Le Conseil souligne l'importance des **indicateurs de déséquilibres macroéconomiques** pour le débat actuel sur une plus grande intégration économique européenne.

Il suivra avec intérêt leur prochaine publication par la Commission européenne, pour la France et les autres pays européens, et demande à ce qu'ils soient accompagnés de commentaires permettant une bonne compréhension de leur portée.

Description de l'opération	Publication des indicateurs de déséquilibres macroéconomiques accompagnés de commentaires
Service(s) responsables du suivi	Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	Oui (Commission européenne) 
Date prévue des premiers résultats	Publiés : http://ec.europa.eu/economy_finance/economic_governance/documents/alert_mechanism_report_2012_en.pdf

Avis 9

Le Conseil salue l'ampleur des travaux menés par la Banque de France et l'Insee pour collecter des **informations sur le financement des PME** et des progrès réalisés pour approfondir les connaissances sur le crédit aux micro-entreprises. Il se félicite du regroupement de l'information sur le financement des PME sur le site de la Banque de France pour en faciliter l'accès aux utilisateurs.

RAS